



SPORT ET CENTRE DU MERCREDI : C'EST REPARTI !

Les activités sportives :



Jason BARANOWSKA est le nouvel éducateur sportif recruté par l'AACD pour encadrer toutes les activités sportives proposées par l'association. Jason possède une licence STAPS, le brevet de surveillant de baignade, le PSC1, le BAFA et il possède une carte professionnelle délivrée par le Direction départementale de la cohésion sociale l'autorisant à encadrer des activités physiques et sportives.

TOUT SAVOIR SUR NOS ACTIVITÉS ...

MULTISPORT 6-12 ANS

Le mercredi à Saint Laurent en Caux
de 14h à 15h30



Le mercredi à Saint Laurent en Caux de 15h30 à 17h00
Le jeudi au gymnase de Doudeville de 17h15 à 18h15

TENNIS DE TABLE 10-17 ANS

Le mercredi à Saint Laurent en Caux de 17h15 à 18h15

CAPOEIRA 10-17 ANS

Pour les ados & adultes :

AEROBIC CARDIO-RYTHMÉ

Le mardi à Torp-Mesnil de 18h45 à 19h45

STEP RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Le lundi à Yvecrique de 18h45 à 19h45
Le jeudi à Etalleville de 18h45 à 19h45



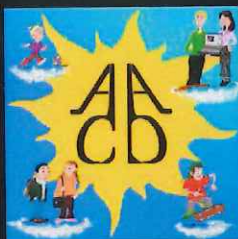
**VENEZ VITE VOUS INSCRIRE AINSI QUE VOS ENFANTS,
AUX DIFFERENTES ACTIVITES PROPOSEES.
POUR UN MOMENT CONVIVAL ET DE DETENTE.**



MINISTRE DES SPORTS
ET DU TOURISME
PARLEMENT ET DE
L'ÉVALUATION

CNDS
COMITÉ NATIONAL
DU SPORT





Tarifs et modalités d'inscription pour les activités sportives !

INSCRIPTIONS

Priorité aux enfants des communes adhérentes.

Pour l'inscription aux activités, vous devez fournir une fiche sanitaire de renseignements que vous pouvez retirer auprès de votre mairie ou auprès de l'A.A.C.D, ainsi qu'un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive.

Ces documents sont à remettre à l'animateur en début de séance. Une tenue sportive est obligatoire. Inscriptions au 02.35.96.41.20 ou par mail : animateursaacd@yahoo.fr

TARIFS

Il est rappelé que cette somme prend en compte la licence, avec assurance individuelle, réglée par l'A.A.C.D à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR).

Tarif de base pour les personnes domiciliés dans l'une des 22 communes adhérentes à l'AACD : Amfreville les Champs, Bénésville, Berville en Caux, Boudeville, Bretteville Saint Laurent, Canville les Deux églises, Criquetot sur Ouille, Etalleville, Etoutteville, Fultot, Gonzeville, Grémonville, Harcanville, Hautot Saint Sulpice, Lindebeuf, Ouille l'Abbaye, Prétot Vicquemare, Saint Laurent en Caux, Sassetot le Malgardé, Torp Mesnil, Veauville lès Baons, Yvecrique	85€
Tarif de base pour les personnes domiciliées dans d'autres communes	100€

Il est possible d'échelonner vos paiements. Pour cela il convient de faire plusieurs chèques en notant au dos les dates de prélèvement souhaitées.

AIDE POSSIBLE DE DEDUCTION

Pour les enfants nés entre le 16 septembre 1996 et le 31 décembre 2008 et dont la famille perçoit l'allocation de rentrée scolaire (fournir l'attestation de la CAF dès l'inscription) : 50% pris en charge par le Département de la Seine Maritime pour une activité.



N'OUBLIEZ PAS TOUTES LES INFORMATIONS SE
TROUVENT SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.AACDJEUNESSE.FR





SPORT ET CENTRE DU MERCREDI : C'EST REPARTI !

Centre du mercredi

9h00 - 17h00

Garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h30



Nathan SYMOENS, directeur du centre de loisirs, est titulaire d'un diplôme professionnel Jeunesse et Sports : le BPJEPS Loisirs Tous Publics. En tant que permanent, il veillera à la mise en place d'un projet pédagogique spécifique, à la formation des animateurs pour une réelle implication dans le projet.

Information pratique :

Suite à la mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires ainsi qu'à la demande des parents : le centre de loisirs de l'Association pour l'Animation-jeunesse du Canton de Doudeville ouvrira ses portes sur deux créneaux.

Pour les enfants n'ayant pas classe le mercredi matin, le centre de loisirs ouvre à 8h avec une garderie jusqu'à 9h. Concernant les enfants qui ont dorénavant classe le mercredi matin ; les animateurs prennent en charge les enfants dès 11h30.

Pour les familles d'autres R.P.I qui souhaitent inscrire leurs enfants, la cantine est à 12h15 et est comprise dans le forfait journée.

Pour le soir, la garderie est maintenant ouverte jusqu'à 18h30.

Activités manuelles



Sorties

Détente

Convivialité

Jeux



Prestations sportives



AACD

66 RUE DES ECOLES 76560 YVECRIQUE
02.35.96.41.20 - ANIMATEURS@AACD@YAHOO.FR
WWW.AACDJEUNESSE.FR





Tarifs et modalités d'inscription pour le centre de loisirs du mercredi !

INSCRIPTIONS

Pour l'inscription aux activités, vous devez fournir le dossier d'inscription comprenant :

- la fiche sanitaire de renseignement
- la fiche d'inscription financière
- une attestation d'assurance pour l'année scolaire en cours
- un justificatif du quotient familial pour bénéficier des tarifs selon les barèmes indiqués.

Vous pouvez le retirer auprès des mairies adhérentes à l'association ou au siège de l'AACD, 66 rue des écoles 76560 YVECRIQUE.

Les fichiers sont téléchargeables sur le site internet de l'AACD : www.aacdjeunesse.fr

Nous pouvons également vous envoyer les documents par courriel sur demande à animateursaacd@yahoo.fr

Les inscriptions ne seront définitives qu'au retour du dossier d'inscription complet, accompagné du règlement (de préférence par chèque à l'ordre de l'AACD). Paiement en plusieurs fois possible sur demande.

Possibilité d'utiliser les aides de la CAF (Bons temps Libres) ou des comités d'entreprise ainsi que les chèques vacances.

TARIFS

Quotient familial	Moins de 500€	De 501€ à 700€	Plus de 700€
Journée adhérent	13	15	17
Journée non adhérent	17	19	21
Année adhérent	272	294	316
Année non adhérent	370	410	444

Avec le concours financier des 22 communes adhérentes :

Amfreville les Champs - Bénesville - Berville en Caux - Boudeville - Bretteville Saint Laurent - Canville les deux Eglises - Criquetot sur Ouville - Etalleville - Etoutteville - Fultot - Gonzeville - Grémonville - Harcanville - Hautot Saint Sulpice - Lindebeuf - Ouville l'Abbaye - Prétot Vicquemare - Saint Laurent en Caux - Sassetot le Malgardé - Le Torp Mesnil - Veauville les Baons - Yvecrique

